**Le logement et l’hébergement**

Ces deux thèmes sont fondamentaux pour une société inclusive. Penser logement et hébergement c’est se préoccuper de notre territoire.

Nous devons porter aussi notre regard sur les jeunes, les exclus et les migrants. Souvent cumulatif.

Nous devons aussi résoudre la précarité énergétique.

Les jeunes doivent être une priorité. Même la priorité !

Aujourd’hui **29% de la population des Hautes Alpes à moins de 25 ans**. C’est une chance pour notre département. Il nous faut ouvrir le champ du logement et de l’hébergement à ces jeunes.

**Pour cela il nous faut une volonté pour un vrai maillage départemental et territorial**

Les jeunes. Ce sont des actifs, des demandeurs d’emploi, des alternants, des saisonniers, des exclus, des migrants…..

Pour ces populations des réponses en matière de logement et d’hébergement doivent être trouvées.

Le plan de relance peut être une opportunité pour notre département et nos jeunes. Nous souhaitons que l’Etat soit volontariste.

Les FJT, les maison pour tous ( maison relais ), maison des saisonniers ( tourisme et agriculture ), pension de famille, logements d’urgence, foyer pour migrants, petits logements autonomes. Il faut développer l’offre. Tant l’offre collective que l’offre individuelle. Le manque de logements et d’hébergements est bien réel. Depuis deux ans le nombre d’agrément de logements sociaux est en baisse. Les objectifs du CRHH ne sont pas respectés. Il y a une baisse importante de l’offre pour les moins de 25 ans. La Fondation Abbé Pierre estime le manque de logements ou d’h ébergement à près de 1000 !( toute tranche d’âge confondue ). La construction est un outil tout comme la réhabilitation pour apporter une réponse à cette demande. Si Gap bénéficie de logements sociaux qui lui permette de se maintenir au niveau de la loi SRU, la ville doit offrir encore plus de possibilités, surtout en hébergement, car elle concentre un fort potentiel de jeunes, d’alternants, d’exclus et de migrants. Le reste du département, le nord et le sud semble être confrontés à un manque de logements et d’hébergement pour les moins de 25 ans en particulier pour les saisonniers mais pas que ainsi pour le Briançonnais le manque de structures d’accueil pour migrants est prégnant.

Concernant les saisonniers il serait intéressant de faire un bilan de la loi montagne et de son article 47 portant sur les communes touristiques et leur plan logement saisonniers. Nous aimerions avoir un regard sur la maison des saisonniers du Briançonnais.

La création de maison d’accueil ou maison relais type résidence hôtelière à vocation sociale doit être pensée et déboucher sur des propositions concrètes. Une maison pour tous ou les financements se complètent et se mutualisent et ainsi permettent des cohabitations multiples dans de petites résidences à taille humaine. Il faut arrêter les « ghetto ».

Le logement d’urgence, il faut trouver des solutions pérennes et humaines hors hôtels et campings. La maison d’accueil peut être une réponse. Les bailleurs doivent être des passerelles entre l’urgence et l’autonomie. Un réel partenariat entre bailleurs et opérateurs de l’urgence est nécessaire. Il faut des moyens en structures mais aussi en moyens financiers pour ces opérateurs.

FJT et pension de famille seront développés par mesdames Ferotin et boeufgras.

La précarité énergétique : Aujourd’hui 1 logement sur 2 dans le parc public est en DPE supérieur à E ( source Banque des territoires ).Le plan de relance peut être une opportunité pour les bailleurs sociaux. Pour cela l’Etat doit être volontariste. Nous souhaitons un engagement fort. Il en va de nos locataires ( dont les charges d’énergie ne cessent d’augmenter ) déjà fragilisés par la crise sanitaire.

Attention la précarité énergétique représente 20% des logements sociaux en métropole, 10% en Région PACA mais…55% dans les Hautes-Alpes ! Des efforts réels doivent être consentis pour notre département.

Enfin abordons la question de l’accessibilité dès la conception du logement. Produire des logements adaptés et adaptables c’est répondre à la réalité du vieillissement de la population et a son maintien dans le logement.